

Document 3**LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE :
L'ANAPEC PROMET 200.000 INSERTIONS EN 2008**

Un des volets phares de l'ANAPEC est sans aucun doute l'insertion de 200.000 chercheurs d'emploi à l'horizon 2008. Pour atteindre cet objectif, des mesures concrètes de promotion de l'emploi ont été mises en place dont «Idmaj» (promotion de l'emploi salarié), «Taahil» (amélioration de l'employabilité), «Moukawaliti » (encouragement de l'entrepreneuriat) et «Anapec modernisée» (dynamisation de la fonction d'intermédiation). Il a également prévu la formation de 20.000 personnes à l'horizon 2008. Cette initiative de l'ANAPEC permettra de satisfaire les besoins clés de l'économie nationale en matière d'encadrement et de main-d'œuvre dans les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, le textile, l'artisanat mais aussi dans le domaine de l'offshoring.

Texte adapté
L'Economiste du 17-12-2007

T.A.F

- 1) Quel est le rôle de l'ANAPEC sur le marché de travail ?
- 2) Sur la base du document, présenter les actions menées pour assurer l'insertion des jeunes marocains dans le marché de travail.
- 3) synthèse : La lutte contre le chômage est un objectif majeur de l'Etat marocain.

Dans un développement structuré (Introduction, développement et conclusion), présenter les causes de l'aggravation de ce fléau, les conséquences, et les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de lutte contre le chômage.